

La suspension des chaînes kurdes par Eutelsat

Ou comment la Turquie exporte sa censure en Europe

Le 3 octobre 2016, la diffusion des programmes de la chaîne d'information kurde Med Nûçe dont le siège se trouve en Italie était suspendue par le groupe français Eutelsat à la demande de RTUK, Conseil supérieur de l'Audiovisuel turc. Une semaine plus tard, c'était une autre chaîne kurde, Newroz TV, qui faisait les frais de cette collaboration avec le régime turc dans la censure et la répression des médias kurdes et d'opposition.

Dans le même temps, RTUK faisait fermer 23 chaînes de télévision et stations de radio kurdes ou d'opposition se trouvant en Turquie. Parmi elles, figurent notamment Zarok TV, une chaîne diffusant exclusivement des programmes en kurde pour les enfants, TV10 qui s'adresse essentiellement aux membres de la confession minoritaire alévie, Jiyen TV dont le but est de préserver et promouvoir le Kirmanckî, un dialecte kurde en voie de disparition, et Imc TV, une chaîne d'information très regardée dans les milieux kurdes et démocrates.

Ces décisions ont été condamnées par plusieurs ONG dont Human Rights Watch (HRW) et Reporters sans Frontières (RSF) comme étant de graves violations des libertés de la presse, d'information et d'expression, qui s'inscrivent dans une vague de répression à l'encontre des médias kurdes et d'opposition en Turquie.

Les raisons qui ont motivé l'interdiction de ces médias audiovisuels sont exactement les mêmes que celles qui ont fondé les décisions d'Eutelsat à l'encontre de Med Nûçe et de Newroz TV. Par ailleurs, il est fort à craindre qu'Eutelsat ne s'attaque dans les jours qui viennent à l'ensemble des chaînes kurdes émettant à partir de l'Europe.

C'est pourquoi, nous déplorons fortement la décision d'Eutelsat qui constitue un acte de coopération inadmissible avec la répression forcée menée contre les médias d'opposition dans un pays où il n'y a plus d'Etat de droit et où les droits et libertés fondamentaux sont bafoués quotidiennement.

Nous appelons Eutelsat à revenir sur ses décisions et à rétablir immédiatement la diffusion de Med Nûçe et Newroz TV.

Nous demandons à la France et aux institutions européennes de prendre des mesures urgentes pour empêcher ces atteintes graves aux droits et libertés fondamentaux.

14 octobre 2016